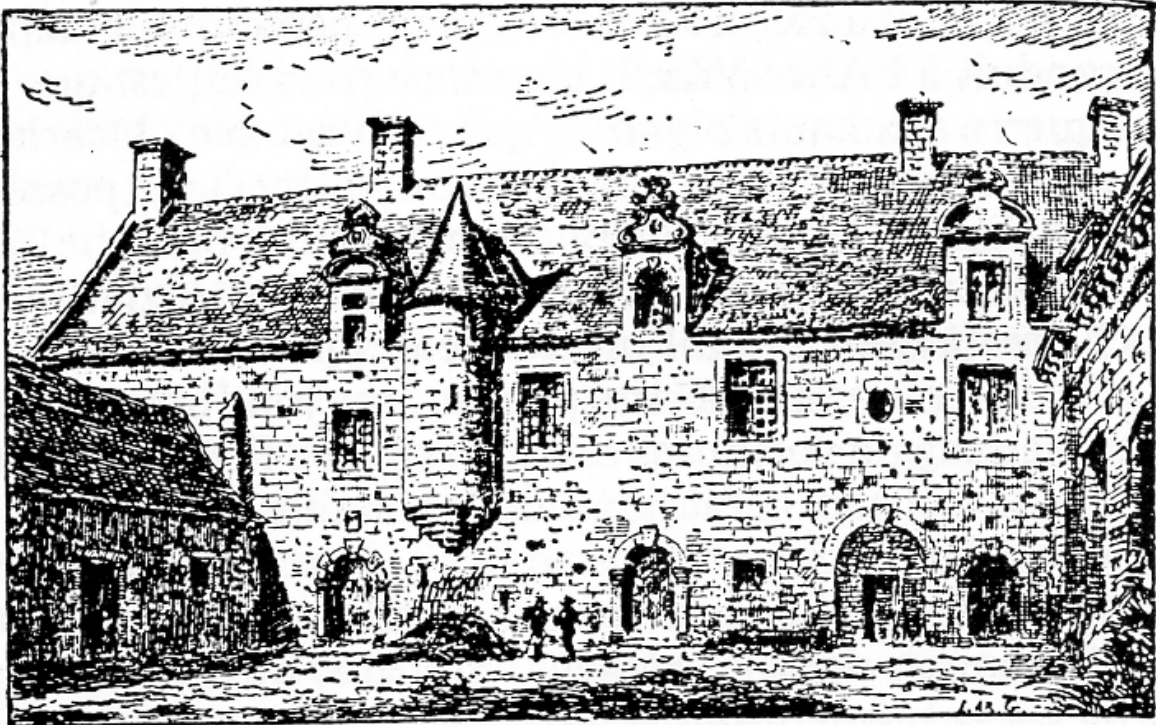


Manoir de Kerbabu



Messire de Bellingant

Le manoir de Kerbabu



Dessin de Louis Le Guennec vers 1910

KERBABU

(Dr Charles Laurent - G. M. Thomas les Cahiers de l'Iroise - La Côte des Abers Juillet-Septembre 1970)

Une croix celtique, près de l'allée boisée qui mène à Kerbabu rappelle les combats de la Libération.

C'est une très intéressante construction Louis XIII que ce manoir avec ses hautes lucarnes à frontons et sa tourelle ronde à cul-de-lampe, sur la façade. L'aile des dépendances a également de belles lucarnes ou fronton travaillé.

Sur la droite, à une centaine de mètres, un colombier remarquablement conservé et chapeauté de quelques chênes tordus qui parviendront, malheureusement, à disjoindre les pierres.

La cour de ce manoir, propriété de M. Costa de Beauregard était jadis fermée par un mur d'enceinte percé des deux classiques portes piétonne et cavalière. On remarque encore l'amorce de cette dernière.

Ce manoir, qui avait une chapelle dédiée à saint Fiacre, a appartenu longtemps aux Bellingant. En 1640, Olivier de Bellingant, sieur de Kerbabu et Suzanne de Kernéach, son épouse, concèdent

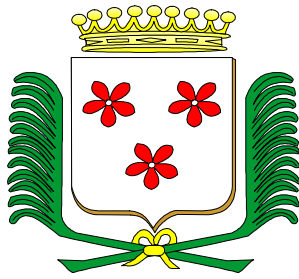
gracieusement un terrain pour la construction d'une chapelle dans le cimetière de " Monsieur Saint-Sébastien ". La construction de la chapelle, fondée le 8 février 1642, fut retardée par suite des épidémies qui sévissaient dans la région et ne fut achevée que l'année suivante.

En 1689, le manoir est habité par Dame Anne de Perrier, veuve d'Olivier de Bellingant ; en 1711, par Joseph de Bellingant ; en 1725 par Claude, époux de Marie Aude de Silguy.

Le 9 juin 1721 avait eu lieu dans la chapelle du manoir le mariage de François Gabriel de Penmarch 1684-1745 avec Anne de Bellingant, dame de Kerguézec. Le manoir passa ensuite aux Penmarch.

Les armes de Bellingant sont : *d'argent à trois quintefeuilles de gueules.*

Situation des écussons de la façade dans la généalogie des Bellingant



BELLINGANT

de KERBABU

Allain de Bellingant
Vivant en 1400

Guyon de Bellingant
X - vers 1430
Mahaud de Kermaon

Michel
X - V 1460
Jeanne de Kerouartz

Olivier
X - 1512
Beatrix de Kerlozret

Jacques
X - 1548
Marguerite de Lanuzouarn

Jean
X - 1581
Marie de Quélen

Jacques
* 02/02/1585
X - (1) - 1609
Jeanne de Lescoët

(Marquis)
Olivier
1617-1663
X - (1) Suzanne de Kerneach
X - (2) 08/1646
Anne de Perrien

Jean Baptiste
1653 - 1702
X - (1) - 08/1676

Thérèse du **Chastel de Kerlec'h**
† - 17/06/1694 à 45 ans

X - (2) 26/04/1694
Marie Sainte de **Kersauzon**

Claude Hubert
* 05/07/1680
† - 21/08/1759
X - (1) - 31/01/1703
Anne **Perrien**
1677 - 1705 (accouchement)



Vincent-Jean
* 17/06/1700 -
† 4/08/1775
X - 25/02/1743

Marie Anne-Jaquette de **La Haye**
* 22/12/1724

Veuve de Guillaume Jan Hubert de Bellingant

Anne Renée Joseph de Bellingant
1705 - 1785

X - (1) - 09/06/1721
François Gabriel de **Penmarch**
† - 27/03/1745

X - (2) - 25/06/1753
François Joseph de **Kersauzon**

Veuf de Françoise Rose de **Lantivy**

Honorat François Joseph de Kersauzon
1726 - 1790

X - 18/12/1753
Gillette Anne Françoise de **Penmarch**
1732 - 1758

François Joseph Denys de **Kersauzon du vieux Châtel**
1754 - 1832

X (1) - Victoire Marie Jeanne **Drillet de Lannigou**
† - 15/07/1780

X (2) - 09/04/1782
Cécile Marie Perrine **Drillet de Lannigou**
1759 - 1823

Louis Guillaume François Marie de **Kersauzon du vieux Châtel**
1788 - 1876

X - 30/03/1818
Olympe Françoise Louise **Du Bahuno de Kerolain**

Louis Marie François de **Kersauzon du vieux Châtel**
* 30/07/1825, † - 29/05/1877
X - 22/09/1849

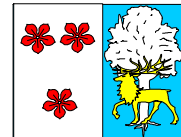
Marie Louise Françoise **Du Dresnay**
* 17/03/1831, † - 12/02/1902

Louis Joseph Marie de **Kersauzon du vieux Châtel**
* 07/08/1850, † - 18/04/1928
X - 02/09/1879

Césarine Marie **Rouxel de Villeféron**
* 01/06/1859

Anne Césarie Marie
* 06/07/1880
23/07/1900

Henri Paul Robert Zenobe **Costa de Beauregard**
* 28/05/1874

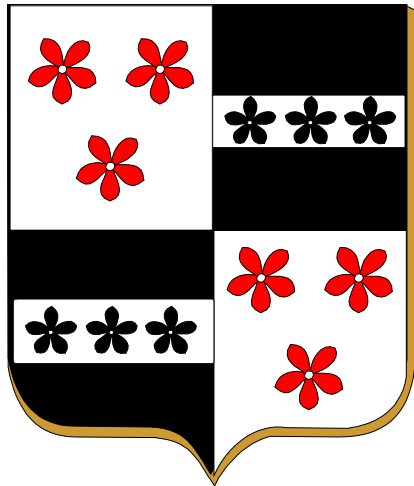


Kerbabu
Passe à
de Penmarch

Kerbabu
Passe à
de Kersauzon

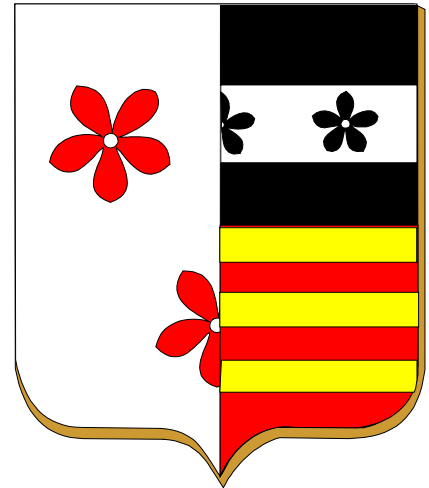
Sources :
Relevés de BMS
De Saint -Allais - Généalogies historiques des maisons nobles

Kerbabu
Passe à
Costa de Beauregard



Ces deux écussons sont les témoins du mariage de Jacques de Bellingant avec Jeanne de Lescoët en 1609.

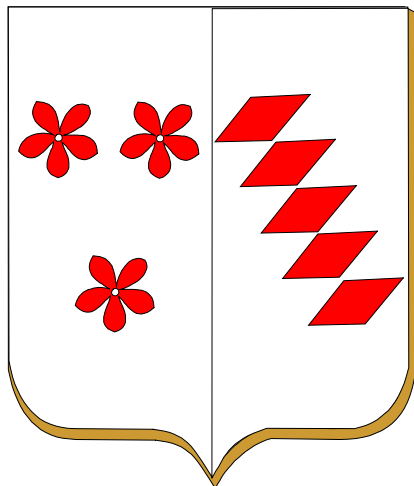
Celui de droite correspond au même événement en apportant une information complémentaire : celle des parents de la mariée.



Nous pouvons le traduire de cette façon : Jacques de Bellingant est marié à Jeanne de Lescoët, fille de Guillaume de Lescoët et de Marguerite du Châtel de Kerlec'h

Les armes de Lescoët sont : *de sable à une fasce d'argent chargée de trois quintefeuilles de sable.*

Les Du Châtel - Kerlec'h blasonnent : *fascée d'or et de gueules*



Le blason au-dessus de la porte de gauche est celui de l'alliance de Claude Hubert de Bellingant avec Anne Perrien en 1703, l'écu est entouré de palmes et il est surmonté d'un fragment du collier de l'ordre du roi (Collier de Saint-Michel)

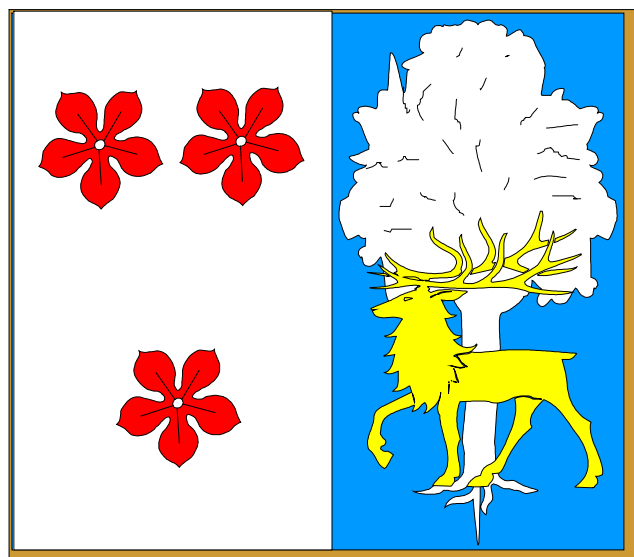
Les armes de Perrien sont : *d'argent à cinq fusées de gueules en bande.*

Anne Perrien meurt à la naissance de sa fille Anne Renée, en 1705, l'héritière épousera François de Penmarc'h en 1721. Kerbabu passera de ce fait à cette famille, par manque d'héritier mâle, il passe ensuite à de Kersauzon en 1753 et enfin à Costa de Beauregard en 1900.

Une autre pierre armoriée est retrouvée dans le sol d'une dépendance.

L'écusson est un parti martelé et entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel (dit aussi Ordre du Roi ou aussi de Saint-Louis).

Un examen minutieux a permis d'identifier les propriétaires. Il s'agit de l'alliance de Vincent de Bellingant et de Marie Anne Jaquette de La Haye en 1743.

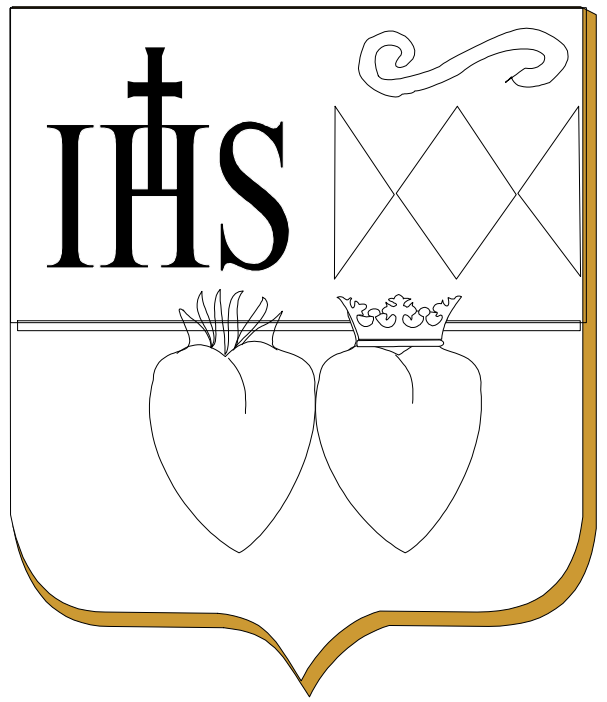
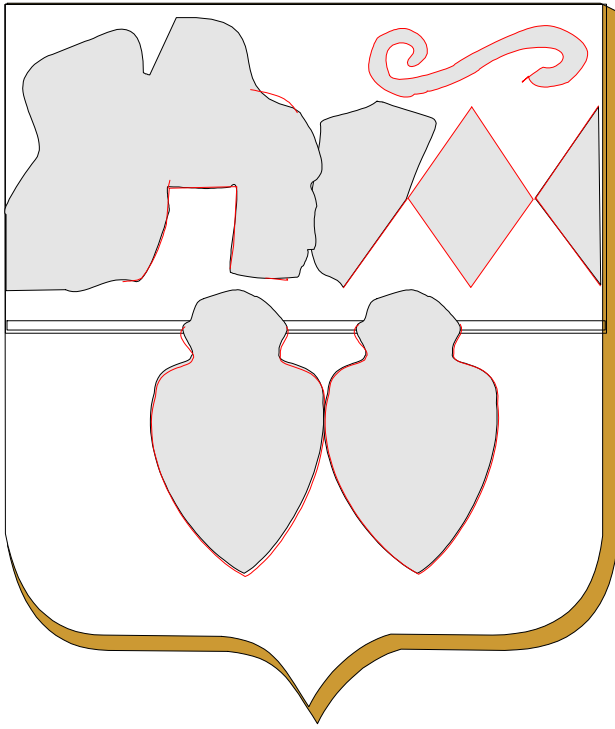


Deux autres blasons armoriés et identiques entourés de palmes et surmontés d'une couronne ducale sont martelés, l'un est au fronton de la lucarne de droite, ils datent de ??? (XVIIe ?)



Le second est sur la cheminée de la grande salle au rez-de-chaussée





Cet écu n'est pas le blason d'une famille, il est religieux. Il s'agit des cœurs sacrés de Jésus et de Marie, surmontés des monogrammes de Jésus IHS et Marie AM (ave maria)

Il affirme l'appartenance des propriétaires la foi catholique et la demeure sous protection de Jésus et Marie. C'est la même signification que les monogrammes de Jésus et Marie sur des linteaux de maisons modestes.